

**COLOMBIER** La vétérinaire française Anna Evans, spécialiste de la communication avec les bêtes, est de retour dans la région pour une conférence, dimanche soir.

# Quand les animaux nous parlent

## RAPPEL DES FAITS

Il y a 25 ans, la vétérinaire française Anna Evans constate qu'il se passe quelque chose entre elle et les animaux, comme des messages qui passent. Sceptique, elle accumule les expériences et doit se rendre à l'évidence: il existe peut-être une vérité énergétique qui permet aux êtres de communiquer entre eux, par intuitions. C'est ce qu'elle appellera la communication intuitive. Elle enseigne cette pratique depuis 20 ans.

VIRGINIE GIROUD

**Anna Evans, vos ateliers et démonstrations dans la région intriguent ou fascinent à chaque fois. Vous revenez le 12 février à Colombier. Pourquoi cet attachement au canton? Les Neuchâtelois sont-ils particulièrement sensibles à vos méthodes?**

Je ressens effectivement chez les Neuchâtelois une grande ouverture vis-à-vis de l'animal et de l'environnement. Je parcours régulièrement toute la Suisse romande avec mes ateliers et mes séminaires. Mais j'ai une relation particulière avec Neuchâtel: historique, puisque c'est là que j'ai commencé à dispenser mes formations. Et de cœur, car j'y ai rencontré des gens très attachés à la nature.

**Depuis que vous pratiquez la communication intuitive avec les animaux, votre méthode a-t-elle évolué?**

Oui, c'est un travail en constante évolution. Depuis cinq ans, j'ai davantage orienté cet outil vers les grandes questions éthiques en lien avec les besoins de l'animal, l'écologie, les soucis environnementaux. Quelques exemples: aujourd'hui, les chiens doivent de plus en plus souvent être tenus en laisse. Les chats sont régulièrement castrés. Il y a aussi la question de l'adoption des animaux, très fréquente. Lors de mes ateliers d'éthique, nous cherchons des solutions pour que ces situations soient bien vécues par les bêtes.

**Vous avez récemment aidé une agricultrice de La Brévine, dont les vaches ne voulaient plus procréer. Comment avez-vous procédé?**

Ces vaches rejetaient leurs veaux à la naissance et se battaient avec le taureau lorsqu'on le leur présentait. Elles ne voulaient plus faire de petits. Nous sommes entrées en communication avec les bêtes, qui nous ont expliqué qu'elles ne voulaient plus de veaux car on les leur enlevait de toute façon. L'agricultrice a dû leur expliquer qu'elle avait besoin de la vente des veaux pour faire tourner sa ferme. Grâce à ces explications, les choses sont rentrées dans l'ordre.

**Dimanche à Colombier, allez-vous aborder ces questions éthiques?**

Non, je le fais avec les élèves qui sont déjà avancés en communication intuitive. A Colombier, il s'agira d'une présentation publique de la méthode de



En 2007, Anna Evans avait présenté sa méthode de dialogue avec les animaux lors d'une conférence au refuge de Cottendart. Elle revient dimanche soir pour une nouvelle démonstration publique. ARCHIVES DAVID MARCHON

communication intuitive, avec des animaux que je ne connais pas.

**Les gens sensibles à votre méthode vous considèrent comme une magicienne. Les sceptiques comme une affabulatrice. Que leur répondez-vous?**

Je me suis souvent posé la question: est-ce mon imagination ou est-ce que ce chien m'a vraiment dit quelque chose? Il est normal de s'interroger, il y a encore beaucoup de résistances

dans la société. A ces gens qui ont de l'esprit critique, je réponds qu'on ne peut pas convaincre quelqu'un de l'extérieur. Il faut essayer soi-même d'entrer en communication intuitive avec un animal, et se faire son opinion!

**Comment procéder? N'importe qui peut dialoguer avec son chat?**

Bien sûr! Vous avez déjà senti que votre estomac se noue lorsqu'un membre de votre entourage ne va pas bien? C'est le prin-

cipe de l'intuition. La communication intuitive consiste à laisser venir ces intuitions, en se mettant dans un état de relaxation qui nous permet de mieux les percevoir.

**Vous aviez donné un atelier avec des vaches au Val-de-Travers. En août, vous proposerez de travailler avec des bufflonnes. Ce cours s'adresse à qui?**

Des gens de toutes professions et de tous horizons sociaux s'inscrivent à mes ateliers. Il y a des

psychiatres, des agriculteurs, des retraités.

**Vous êtes en train de rédiger un livre sur le loup. Est-il facile d'entrer en communication avec des animaux sauvages?**

C'est plus délicat! Les animaux sauvages, il faut déjà les trouver. Nous travaillons dans des parcs animaliers pour entrer en contact avec les loups. Ce qui est compliqué, c'est que, comme une bête sauvage n'a pas de maître qui la connaît parfaitement, personne ne peut nous dire si nous avons raison ou pas lorsque l'animal nous donne une information. Le loup nous exprime des choses plus philosophiques que les animaux domestiques. Les informations tournent moins autour de la vie concrète.

**Et que vous disent les loups?**

Récemment, j'ai amené un groupe vers une louve à qui on avait enlevé les petits le matin même. Elle nous a dit qu'elle avait très bien compris qu'on n'allait pas les lui rendre. Mais le plus important pour elle était de ne pas s'affaiblir dans le deuil et de passer à autre chose. Un message confirmé par son comportement: la louve avait réintégré la meute et n'était pas restée à l'écart. ◉

## INFO

**Dimanche 12 février, 20h, refuge de Cottendart à Colombier. Entrée 15 francs sur réservation, 20 francs à l'accueil dans la limite des places disponibles. Réservation: marilyn.bette@bluewin.ch, au 079 350 60 00 ou au 032 861 40 40. Infos sur communicationintuitive.com**

## NEUCHÂTEL

### Incendie accidentel

Les causes de l'incendie de samedi au chemin des Carrels à Neuchâtel sont connues. Le procureur Nicolas Feuz, en charge de l'enquête, a indiqué hier que l'origine était accidentelle. «Un appareil électrique a été laissé sans surveillance.» ◉ RÉD

PUBLICITÉ



«Le livre n'est pas une savonnette, votons oui pour la diversité culturelle.»

Didier Berberat, Conseiller aux Etats

www.oui-au-livre.ch

Comité «Oui au livre»  
Case postale 529, 1001 Lausanne

**LA NEUVEVILLE** Centaines de milliers de francs de butin.

## Rama Swiss Watch dévalisée

Trois hommes ont pénétré dimanche dans les locaux de Rama Swiss Watch à La Neuveville. Les malfaiteurs sont entrés par une fenêtre vers 17h30. «Ils ont brisé une vitre avec une barre de fer», précise Giancarlo Galli, porte-parole de l'entreprise. «C'est la première fois que nous sommes visités», déclare le porte-parole, encore choqué. «Nous le ressentons comme un viol.»

Les cambrioleurs ont dérobé plusieurs dizaines de montres de luxe ainsi que de l'argent. «Le montant du larcin est en cours d'estimation», indique Giancarlo Galli. Dans leur communiqué commun, la police cantonale bernoise et le Ministère public régional du Jura bernois-Seeland faisaient état d'un butin de plusieurs centaines de milliers de francs.

**En une minute et demie**

«C'est un problème pour nous, cela tombe juste avant Bâle (réd.: Baselworld 2012). L'année passée a été difficile. J'espère



La vague de cambriolages n'a pas épargné RSW. ARCHIVES DAVID MARCHON

que cet événement ne sera pas de mauvais augure pour l'année à venir.»

Prévenues par le système de sécurité, les forces de l'ordre et des membres de l'entreprise sont arrivés trop tard pour confondre les malfaiteurs. «Ils ont mis une minute et demie pour se servir. Ils ont été filmés.» Les trois hommes se sont enfuis dans une direction incon-

nue. La police a lancé un appel au témoin. Toute personne pouvant donner des informations est priée de s'annoncer au 032 494 54 11.

Ce vol s'inscrit dans une vague de cambriolages qui frappe des entreprises horlogères de l'Arc jurassien. La valeur du cours de l'or et le prix des montres de luxe suscitent la convoitise. ◉ RÉD

## TRIBUNAL

### «ABE» gagne contre Berdoz

L'émission de la TSR «A Bon Entendeur» a obtenu gain de cause contre l'opticien Berdoz devant le Tribunal cantonal vaudois.

Marc-Etienne Berdoz, le patron de Berdoz Optic – qui possède un magasin en ville de Neuchâtel – avait demandé à la justice vaudoise que la TSR supprime de son site internet l'émission du 20 septembre dernier d'ABE.

Une enquêtrice d'ABE avait choisi divers magasins d'optique en Suisse romande, dont la succursale neuchâteloise de Berdoz Optic à la rue du Seyon, pour comparer les prix d'une «paire de lunettes simple, en plastique noir, un peu tendance et qui lui aille bien». ABE avait aussi choisi deux magasins en France voisine et commandé une paire de lunettes sur internet.

Résultat de ce test, le magasin neuchâtelois de Berdoz Optic s'était retrouvé dans le milieu du classement (en 4e position sur 8). Pour Marc-Etienne Berdoz, le coup était rude. D'autant qu'il estimait que l'enquête d'ABE ne s'était pas faite correctement.

La cour civile a rejeté vendredi la requête émise par la société Marc-Etienne Berdoz SA à l'encontre de l'émission.

Le Tribunal a considéré que la méthode d'enquête employée par le magazine était parfaitement valable. Jugeant l'ensemble des reproches formulés contre l'émission comme étant infondés, il a condamné Berdoz SA à régler tous les frais de justice occasionnés par cette procédure. L'émission reste visible sur le site www.abe.ch. ◉ COMM-RÉD



Le magasin de la rue du Seyon avait été testé par l'émission «A Bon Entendeur». DAVID MARCHON